

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Sylvianne Bergmann ; Muriel Chenaux Mesnier ; Thérèse de Meuron ; Philippe Ducommun ; André Gebhardt ; Albert Graf ; Nicolas Gillard ; Gianna Marly ; Elisabeth Müller ; Roland Philippoz ; Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Laurent Guidetti ; André Mach ; Gilles Meystre ; Solange Peters ; Magali Zuercher.

Membre démissionnaire : Christiane Blanc.

Membres présents	83
Membres absents excusés	11
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 10 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Interpellation urgente

de M. Henri Klunge (PLR) et consorts : « Scolarisation des enfants rom : cohérence et conséquences ? ».

Développement

M. Henri Klunge (PLR).

Réponse de la Municipalité

M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).

Discussion

M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. David Payot (La Gauche) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Henri Klunge (PLR) qui dépose une résolution.

Résolution (dépôt)

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité l'informe de la réussite, ou non, de ce programme de scolarisation et de la sortie de la mendicité des parents.

Discussion (suite)

M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Henri Klunge (PLR) ; Mme Christelle Allaz (Soc.) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS ; M. Henri Klunge (PLR) qui retire sa résolution.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation urgente	de M. Laurent Rebeaud (Les Verts) et consorts : « Gabarits pour le référendum sur le projet de tour à Beaulieu. »
<i>Développement</i>	M. Laurent Rebeaud (Les Verts)
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Discussion</i>	M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>veille à ce que le promoteur du projet Taoua mette en place des gabarits permettant à la population lausannoise de se former in situ une représentation de la tour Taoua, en exécution de la conclusion 14 du Conseil communal sur le préavis 2013/8,</i>- <i>fasse en sorte que ces gabarits, quelle que soit la solution technique choisie, permette aux Lausannois de se représenter l'emprise du bâtiment par des points de repère visibles marquant au moins les quatre angles supérieurs de celui-ci,</i>- <i>négocie, au besoin, avec les exploitants du site de Beaulieu et avec les promoteurs de Taoua ou toute autre partie intéressée, pour que la décision du Conseil communal soit exécutée aux moindres frais possibles pour la Ville.</i>
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) <u>qui modifie sa résolution.</u>
<i>Résolution (modification)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>veille à la mise en place des gabarits permettant à la population lausannoise de se faire in situ une représentation de la tour Taoua, en exécution de la conclusion 14 du Conseil communal sur le préavis 2013/8</i>- <i>fasse en sorte que ces gabarits, quelle que soit la solution technique choisie, permette aux Lausannois de se représenter l'emprise du bâtiment par des points de repère visibles marquant au moins les quatre angles supérieurs de celui-ci,</i>- <i>négocie, au besoin, avec les exploitants du site de Beaulieu et avec les promoteurs de Taoua ou toute autre partie intéressée, pour que la décision du Conseil communal soit exécutée aux moindres frais possibles pour la Ville.</i>
<i>Discussion s/résolution (suite)</i>	M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 60 oui, 6 non, et 8 abstentions, accepte la résolution de M. Laurent Rebeaud.

Clôture

La séance est levée à 22 h 30.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....